

Attestation n° 070

Émise le : 20 juin 2013

Valable jusqu'au : 20 juin 2015

Selon le dossier technique n° FPF/077

L'entreprise soussignée,

MARQUIS SARL**132, rue Fondanière - 85120 LA TARDIERE**

signataire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

☐ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité du **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Indiquer les performances obtenues sur un échantillon représentatif de sa gamme
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base d'un cahier des charges commun.
- Faire effectuer une visite de contrôle tous les 2 ans par un technicien du FCBA,
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

☐ **Qualité environnementale :** met en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l' **ADEME**

- Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
- Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
- Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
- Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).



☐ **Qualité sociétale :**

- Mettre en place avec l' **OPPBTP** La prévention BTP un dossier de progrès sur les conditions de travail pour réduire les risques de maladies professionnelles et d'accidents du travail dans les ateliers.
- Ces risques concernent les 5 points suivants : les manutentions manuelles répétitives de charges (Troubles Musculo-Squelettiques) ; l'exposition aux poussières de bois dans l'air ambiant (Valeur Limite d'Exposition aux Poussières) ; la sécurité des machines ; l'exposition au bruit (troubles auditifs) ; l'exposition aux produits de synthèse reconnus comme dangereux pour la santé des salariés.

☐ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

Pour sa gamme :

| | | |
|--|---------|--------|
| A L'ANCIENNE 58mm : Fenêtres et portes fenêtres bois | | |
| Ouverture : à la française | | |
| Appui bois | | |
| Avec panneau de soubassement ou entièrement vitré | | |
| Essences massives traitées : MELEZE . Essences massives non-traitées et purgées d'aubier : CHENE - MOABI | | |
| Jeu entre ouvrant et dormant : 4 mm. | | |
| Nombre de vantaux | 1 | 2 |
| Hauteur tableau maxi | 2,28 m | 2,28 m |
| Largeur tableau maxi | 0,90 m | 1,45 m |
| Gamme (nom commercial) et variantes associées | 58 | |
| Épaisseur ouvrants (mm) | 58 | |
| Épaisseur dormants (mm) | 82 | |
| Plage d'épaisseur du vitrage (mm) | 24 à 27 | |

| Normes de référence | Evaluation | Conf. |
|--|--|-------|
| NF P 23305 : spécifications techniques fenêtres, porte-fen et châssis fixes en bois. | Examen sur plans et descriptifs | OUI |
| XP P 20-650 parties 1 et 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ens. men. – Pose vitrage minéral en atelier | Examen sur plans et descriptifs | OUI |
| FD P 20-651 : Durabilité des éléments et ouvrages en bois | Examen sur plans et descriptifs. Pour le mélèze : essais de rétention N°402/11/1200E | OUI |
| NF DTU 36.5 partie 3 – Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures. Mémento de choix en fonction de l'exposition. | Exigences minimales respectées par essais. | OUI |

Performances selon NF EN 14351-1 + A1

| | |
|------------------------|---------------|
| Classement AEV : | A*4 E*5B V*C2 |
| Résistance mécanique : | Classe 2 |
| Effort de manœuvre : | Classe 1 |

| Performances acoustiques | |
|--|-------------------|
| Produit - Composition de vitrage | R _{A,tr} |
| Porte fenêtre Mélèze avec soubassement « thermique » - 4/16argon/4Fe | 30 dB |
| Porte fenêtre Mélèze avec soubassement « acoustique » - 44.2/10argon/4Fe | 35 dB |

| Performances thermiques : U _w | Fenêtre 2 vantaux 1,48m x 1,45m (HxL) | Porte Fenêtre 2 vantaux 2,18m x 1,45m (HxL) |
|---|--|---|
| U _g =1,1W/(m ² .K) - Intercalaire TGI Spacer - λ = 0.13W/(m.K) - Appui bois - Sans soubassement | U _w = 1,5 W/(m ² .K) | U _w = 1,5 W/(m ² .K) |
| U _g =1,5W/(m ² .K) - Intercalaire TGI Spacer - λ = 0.18 W/(m.K) - Appui bois - Sans soubassement | U _w = 1,9 W/(m ² .K) | U _w = 1,8 W/(m ² .K) |

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Menuiseries 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **20 juin 2013** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site www.menuiseries21.com et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise
signataire